

A Madame et Messieurs les  
représentants CGT-Environnement  
du personnel sur le pôle de Brest

Le 10 avril 2017

Référence / Votre courrier du 5 avril 2017

Madame, Messieurs,

Par courrier du 5 avril, vous alertez sur des situations de souffrance au travail sur le pôle de Brest de l'AFB.

Le changement d'organisation, lié à la mise en place opérationnelle de notre nouvel établissement, se traduit en effet par un certain nombre d'évolutions dans les procédures, dans la répartition des tâches et surtout par la nécessité de travailler ensemble, au sein d'équipes élargies mais éloignées.

Cette phase d'adaptation s'accompagne effectivement de difficultés et de tensions, relayées également par la hiérarchie, et dont les réunions du mardi 28 mars avec les personnels du pôle de Brest ont permis de prendre une certaine mesure.

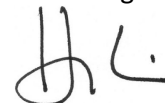
Pour surmonter ces difficultés et protéger la santé des agents, le travail d'ajustement des procédures se poursuit, en lien avec les directions métiers, notamment avec des délégations de signatures révisées, et chaque situation signalée ou repérée est suivie grâce à l'observatoire social installé en début d'année.

Par ailleurs, comme cela a été présenté au dernier CHSCT, chaque agent va recevoir une « fiche réflexe » présentant le dispositif d'écoute et de conseil en matière de risques psycho-sociaux, avec les coordonnées des différents interlocuteurs. J'ai pu constater que vous avez déjà fait une première diffusion de ces informations par un courriel récent aux agents. Toutes les fiches de signalement RPS seront également communiquées au CHSCT, de façon similaire aux mentions portées sur les registres santé et sécurité au travail. Jusqu'ici, le signalement des RPS s'effectue à l'AFB en juxtaposant les pratiques antérieures en la matière des établissements intégrés. Une mise à plat de ces procédures est en cours.

Enfin, la psychologue du travail et la conseillère en économie sociale et familiale seront sur place le 11 avril, avec une réunion collective pour les agents qui le souhaitent le matin, et des rendez-vous individuels l'après-midi. Les éléments qu'elles recueilleront par ce dispositif d'écoute viendront orienter un suivi au plus près de la situation.

Je vous prie de croire, Madame, Messieurs, à l'extrême attention que nous portons à ces situations délicates.

La Secrétaire générale



Sophie GRAVELLIER